

Opération de sauvegarde du massif central de la façade nord (portail de l'horloge) de l'église Saint Jacques de LUNÉVILLE (54)

Note sur la prise en compte de la biodiversité protégée
Mesure d'évitement pour le Faucon pèlerin



l'AdT
l'Atelier des Territoires

BUREAU D'ETUDES

57000 METZ
Tél : 03.87.63.02.00

Juin 2023



l'Atelier des Territoires

BUREAU D'ETUDES

57000 METZ
Tél : 03 87 63 02 00

L'ATELIER DES TERRITOIRES

1 Rue Marie-Anne de Bovet
57000 METZ

 03 87 63 02 00

 atelier.territoire@atelier-territoires.com

Expertise de terrain :

M. BAUER et A.KNOCHEL

Rédaction du document et iconographie :

A.KNOCHEL

Contact du chargé d'études :

knochel@atelier-territoires.com
03 87 63 02 00

Photographie de couverture : Saint Jacques de Lunéville le 31/03/2023 – l'AdT

Référence interne de l'étude : 4520

Sommaire

1. CONTEXTE GÉNÉRAL	4
2. PROJET DE RESTAURATION	4
3. LOCALISATION DU SITE.....	7
4. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX – APPROCHE BIBLIOGRAPHIQUE	8
5. OISEAUX	9
6. CHIROPTÈRES	10
7. CONCLUSION.....	11
8. BIBLIOGRAPHIE.....	11
ANNEXE.....	12

1. Contexte général

La ville de Lunéville est propriétaire et gestionnaire de l'édifice à vocation culturelle et cultuelle « église Saint Jacques » sis 5 bis place Saint-Rémy à Lunéville. L'édifice dominant la cité est classé à l'inventaire général des Monuments Historiques par arrêté du 20 septembre 1926. L'église Saint-Jacques est une église exceptionnelle de style baroque datant du XVIII^{ème} siècle.

D'importants désordres ont été constatés sur le massif central de la façade nord (portail de l'horloge) et les tours de l'église Saint-Jacques de Lunéville. Suite à des chutes de pierres sur la voie publique, notamment en 2021, l'urgence d'une réhabilitation s'est cruellement manifestée auprès de la ville. **Ainsi la commune a-t-elle monté un ambitieux et couteux plan de sauvegarde en trois phases** : le corps central en partie basse (phase n°1) puis les deux tours en partie haute (phase n°2 et n°3). La première phase débutera à l'automne 2023 et visera le corps central de l'édifice, comportant entre autres le fronton et le monumental groupe de l'horloge. Un enjeu écologique majeur est d'ores et déjà identifié avec la nidification du Faucon pèlerin sur la tour ouest de l'édifice. En complément, la DREAL Grand Est - Service eau, biodiversité, paysages - Pôle Espèces et expertises naturalistes a demandé à la ville de faire investiguer la présence éventuelle de chauves-souris.

Pour ce faire et assurer la conformité du projet avec la réglementation « espèces protégées » la ville de Lunéville a demandé un diagnostic préventif à l'Atelier des Territoires en mars 2023 complété suite aux remarques de la DREAL Grand Est - Service eau, biodiversité, paysages - Pôle Espèces et expertises naturalistes par une observation en « sortie de gîte » en juin 2023.

En effet, la détection d'éléments protégés potentiellement impactés nécessite un rapprochement avec les services de la DREAL Grand Est - Service eau, biodiversité, paysages - Pôle Espèces et expertises naturalistes pour faire valider le cas échéant une séquence Éviter-Réduire-Compenser et le principe de l'élaboration d'un dossier de dérogation (qui en passe en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel voire en Conseil national de protection de la nature avant production d'un arrêté).

2. Projet de restauration

Éléments repris de la Fondation du Patrimoine – Mission Stéphane Bern

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-jacques-de-luneville>



Le lieu et son histoire : une église de style baroque

L'ancienne église abbatiale Saint-Rémy est réédifiée au XVIII^e siècle dans un style baroque et prend le nom d'église Saint-Jacques. Les travaux sont commencés sous Léopold, et s'achèvent lorsque Stanislas devient duc de Lorraine. Ce dernier les confie à l'éminent architecte Emmanuel Héré, connu à Nancy pour ses places.

Les deux tours de 52 mètres surmontées de statues, les ornements baroques et le buffet d'orgue à tuyaux cachés unique en Europe, en font un lieu architectural exceptionnel.



Le projet : restaurer la façade nord de l'église Saint-Jacques

Dominant la ville de ses deux tours, l'église Saint-Jacques est un symbole pour Lunéville. Fortement endommagée, des travaux de restauration sont aujourd'hui nécessaires. Ceux qui avaient été menés dans les années 1980 s'étaient limités à des rejointoiements, purges et réparations ponctuelles, ce qui explique l'état actuel.

Le projet de restauration a pour objectif d'assurer la sauvegarde de l'édifice ainsi que la conservation de la statuaire, et de garantir la sécurité du public en contrebas de la façade. Les travaux se décomposeront en trois phases.



La mobilisation : une commune mobilisée pour valoriser son patrimoine

Le projet de réhabilitation de l'église Saint-Jacques, édifice emblématique pour la commune, est porté par la **Ville de Lunéville**, avec le soutien de la **Direction régionale des Affaires culturelles** (DRAC) et de la **Région Grand Est**.

L'église Saint-Jacques attire de nombreux touristes grâce à son orgue hors du commun, et ses nombreux concerts organisés. Sa proximité avec le château de Lunéville, ou encore la synagogue du XVIII^e siècle, renforce son attrait touristique. Elle vient compléter une offre culturelle de qualité sur un axe Nancy-Baccarat. Durant ces 3 années de restauration, l'église Saint-Jacques continuera à fonctionner et accueillir tous ceux qui souhaitent profiter de sa fonction culturelle et culturelle.



3. Localisation du site

Carte générale de localisation du site d'étude (matérialisé par une balise rouge) dans Lunéville (source : Googlemap)

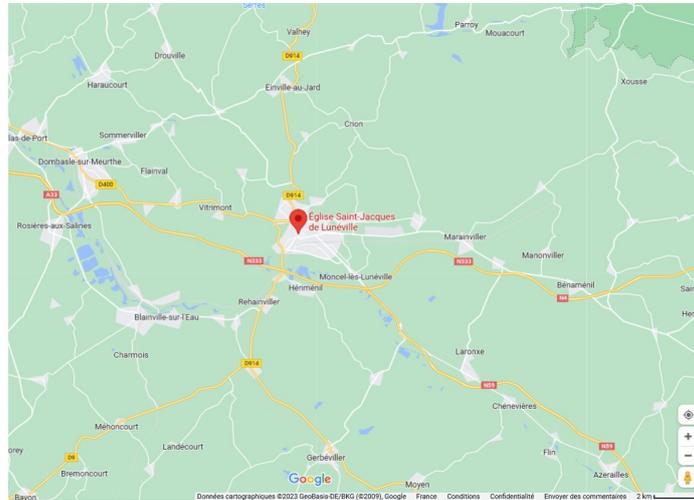


Photo aérienne de l'édifice (fond Orthophotoplan et cadastre.gouv – IGN)

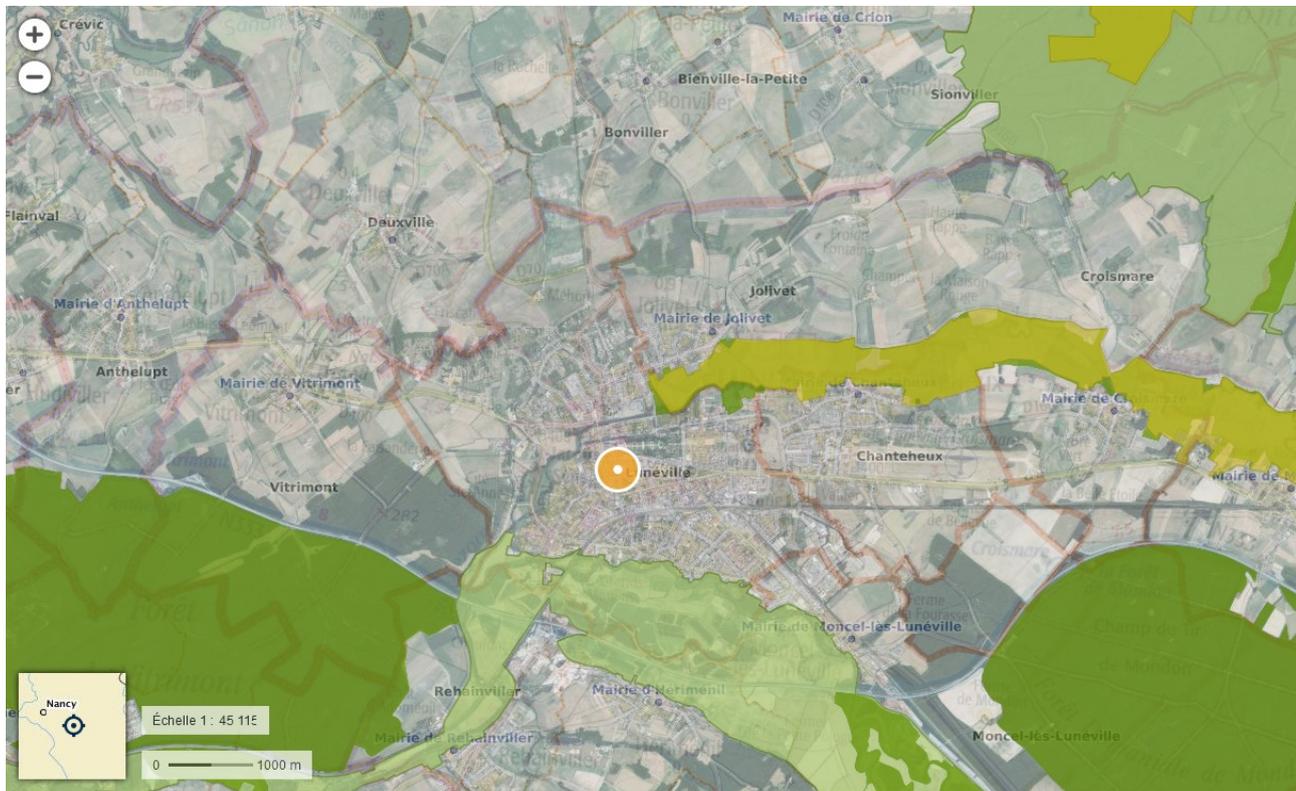


Données cartographiques : © FEDER, Préfecture de la région Grand-Est, DGRIP +

Cadastre : section AB parcelle n°262 (surface de 1858 m²)

4. Enjeux environnementaux – approche bibliographique

Le site d'étude n'est pas compris dans un périmètre de portée à connaissance (ZNIEFF de type I ou II) ni dans un site Natura 2000.



Données cartographiques : © INPN, MNHN, IGN, MTEES, FEDER, Préfecture de la région Grand-Est +

Source : INPN

Le site matérialisé par une balise orange est éloigné de plusieurs centaines de mètres d'espaces naturels protégés et de portée à connaissance :

- à 875 m du site Natura 2000 ZSC FR4100192 « Forêt et étang de Parroy, vallée de la Vezouse et de fort de Manonviller) ;
- à 740 m de la ZNIEFF de type 1 n°410030428 « Vallée de la Vezouse de Marainviller à Jolivet » (555 ha) ;
- 1,06 km de la ZNIEFF de type 2 n°410030461 « Vallée de la Meurthe de la source à Nancy » (7 265 ha) ;
- 2,43 km de la ZNIEFF de type 1 n°410008849 « Forêt de Vitrimont » (1 729 ha).

5. Oiseaux

Résultats des inspections

Les inspections des 31/03/2023 et 02/06/2023 (visite chiroptérologique demandée par la DREAL Grand Est - Service eau, biodiversité, paysages - Pôle Espèces et expertises naturalistes) ont révélé la nidification **d'un couple de Faucon pèlerin** (espèce présente depuis le 22 janvier 2002 sur l'édifice – LPO, 2023) au stade de l'incubation eu égard à la bibliographie. Ce rapace (+aire de reproduction et de repos) est protégé par la réglementation française (arrêté du 29 octobre 2009) et européenne (Directive Oiseaux 2009). Aucune autre espèce protégée nicheuse n'a été constatée (LPO et AdT, 2023).

Élément sur la biologie du Faucon pèlerin (MONNERET, 2017)

Le Faucon pèlerin débute sa phase de reproduction avec la ponte en février et elle s'achève avec l'envol des jeunes en juin.

Par ailleurs, diverses espèces d'oiseaux protégées sont amenées à survoler, à se poser sur l'édifice à déféquer lors de leurs visites ponctuelles. Ces éléments, pris seuls, ne sont cependant pas constitutifs d'un habitat protégé d'espèce qui tomberait sous le coup de la loi.

En dehors de cela, des dizaines de pigeons domestiques nichent dans l'édifice mais ne sont pas protégés. Certains occupent la tour ouest, à proximité directe de la zone de nidification du Faucon pèlerin. À titre anecdotique, un Columbidae a été observé sur la balustrade 1 m à côté du nid.

Mesure d'évitement

Les travaux de sauvegarde du massif central vont nécessiter la mise en place d'un échafaudage englobant avec des bâches de protection (anti-chute de pierres). La pose est une opération invasive sur la partie basse de l'édifice et l'installation en cours de nidification serait susceptible de causer un dérangement pour la nidification du Faucon pèlerin et donc de relever du régime de « dérogation espèces protégées ».

La ville a décidé d'adapter la période d'installation bruyante de chantier dans une démarche d'évitement pour l'espèce protégée Faucon pèlerin : l'échafaudage sera installé à partir du 1^{er} septembre 2023, soit environ 2 mois après l'envol des jeunes. Cette phase de travaux (n°1) est cantonnée au corps central et sa durée est de 10 mois. L'échafaudage sera démonté après la phase de reproduction de 2024 soit à partir de juillet après la vérification de l'envol des jeunes faucons.

Concernant le chantier en lui-même, ayant lieu en partie basse de l'édifice, 20 m en-dessous du site de nidification (l'édifice mesure 52 m de hauteur) sous un voilage de sécurité et dans un contexte urbain diurne naturellement bruyant (chantier de démolition d'immeuble en cours dans le centre-ville actuellement par exemple, à 80 m de l'église), il impactera de façon négligeable le cycle de reproduction du Faucon pèlerin.

Il en sera tout autrement pour les deux phases suivantes (n°2 et n°3) de travaux qui viseront les tours est et ouest où évolue le Pèlerin : ces étapes programmées à partir de 2024 feront l'objet, en temps et en heure, d'un dossier ad'hoc en lien étroit avec la DREAL Grand Est - Service eau, biodiversité, paysages - Pôle Espèces et expertises naturalistes.

6. Chiroptères

Résultats des inspections

La visite préventive du 31/03/2023 par un binôme de chiroptérologues, via une inspection exhaustive des combles et des extérieurs n'a révélé aucun individu, aucun indice d'individu, ni aucun indice de colonie de chauves-souris (suint et guano).

Les façades ne sont pas favorables à l'accueil durable de chauves-souris ni en hibernation, ni en transit, ni en estivage : les pierres de taille sont soigneusement maçonnées et ne présentent pas de disjointements favorables aux Chiroptères. Les faits de désordre structurels du portail de l'horloge relèvent d'affaissements, de micro-fracturation et de délitements superficiels du grès qui ne sont en l'état pas de nature à assurer le gîte aux Chiroptères.

Une restauration dans les années 1980 s'étaient limitée à des rejointoiements, purges et réparations ponctuelles

Illustration de la micro-fracturation actuelle impropre à accueillir des espèces fissurales de Chiroptères

Photos des Jauges Saugnac (extérieur) :



L'un ou l'autre individu erratiques de chauves-souris - de passage - ne sont cependant pas exclus avec l'utilisation de l'édifice comme reposoir temporaire (comme derrière un volet ou sur une façade maison). Comme pour les oiseaux, des individus peuvent être amenés à survoler l'édifice, à s'y accrocher ponctuellement et à déféquer au gré de leurs visites. Ces éléments, pris seuls, ne sont cependant pas constitutifs d'un habitat protégé d'espèce qui tomberait sous le coup de la loi.

Une observation en « sortie de gîte » en binôme aux visions nocturnes et détecteurs d'ultrasons le 02/06/2023 (période d'estivage et de mise bas) sur la façade et le reste de l'édifice n'a révélé aucune émergence d'individu ou de colonie de Chiroptères de l'église. Cette observation a confirmé les conclusions de la visite du 31/03/2023.

Seuls deux contacts sonores et visuels de Pipistrelle commune en déplacement ont été obtenus rue Sainte Marie, à 40 m de l'édifice.

Il n'y a aucun enjeu Chiroptères sur le massif central de la façade nord de l'édifice ni sur les tours, objets des futures phases. Nous n'avons pas non plus détecté d'individus ou de colonies sur le reste de l'église.

Mesures

Sans objet car l'édifice ne constitue pas actuellement un gîte à Chiroptères.

7. Conclusion

Le process suivi dans la prise en compte du Faucon pèlerin par la Ville de Lunéville pour la **restauration historique du massif central de la façade nord** de l'édifice religieux (1^{ère} phase du projet) consiste à réaliser une **mesure d'évitement**. Cette adaptation du chantier assurera la **bonne réalisation du cycle biologique de l'espèce** en 2023 et 2024.

Les **phase 2 et 3 de restauration portant sur les deux tours en 2024 et 2025** feront l'objet d'un rapprochement futur avec la DREAL Grand Est - Service eau, biodiversité, paysages - Pôle Espèces et expertises naturalistes en prévision de l'élaboration d'un **dossier de dérogation « espèces protégées »**. En effet, ce chantier sera de nature invasive sur l'habitat de nidification du Faucon pèlerin, installé sur le plan sommital du clocher ouest. Il est souhaitable que le montage du dossier se fasse en étroite collaboration avec la DREAL et la LPO Meurthe-et-Moselle qui a développé une expertise fine sur l'usage du site par le Faucon pèlerin.

8. Bibliographie

Atelier des Territoires (l'), 2023. Bilan de la prospection préventive biodiversité. Chiroptères -> phase de transit printanier + phase d'estivage-mise bas. Avifaune -> phase de début de nidification + nidification. Projet de restauration du corps central (portail de l'horloge) et des tours de l'église Saint-Jacques sise place Saint-Rémy à Lunéville - (54). Ville de Lunéville. Juin 2023. Réalisation terrain M. BAUER et A. KNOCHEL. Rédaction A. KNOCHEL. 13 pages.

DIDIER, ARNOULD et JACQUOT. 2023. Auscultation Jauges – Intérieur et extérieur de l'église Saint-Jacques à Lunéville (cadastre Section AB n°262). Commande de la ville de Lunéville aux Géomètres – experts associés. 02/03/2023. 8 pages.

LPO. 2023. Historique de la présence des faucons pèlerins sur l'église St Jacques de Lunéville. Bilan de l'activité de 2002-2022. Commande de la ville de Lunéville à la LPO. Patrick BEHR. 3 pages.

Ministre de l'écologie et du développement durable, Ministre de l'agriculture et de la pêche. 2007. Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, Journal Officiel de la République Française.

Ministre d'état, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. 2009. Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

MONNERET, René-Jean. 2017. Le Faucon pèlerin. Description, mœurs, observation, protection, mythologie. Edition Delachaux et Niestlé. 240 pages.

CPEPESC Lorraine, 2009.- Connaître et protéger les Chauves-souris de Lorraine. Ouvrage collectif coordonné par SCHWAAB F. (textes), KNOCHEL A. (textes) & JOUAN D. (cartes) Ciconia, 33 (N. sp.), 562.

Annexe

20 ans de suivi du Faucon pèlerin à Lunéville – bilan établi pour le compte de la ville par la LPO en
mai 2023 pour alimenter le porter à connaissance

Historique de la présence des faucons pèlerins sur l'église St Jacques de Lunéville

La présence du Faucon pèlerin sur l'édifice de l'église est connue depuis près de 20 ans, depuis la première observation en 2002. La première nidification avérée, quant à elle, a été constatée en 2005. Depuis, chaque année, un couple de Faucons pèlerins revient nicher sur l'église Saint Jacques.

Année 2002

22 janvier 2002 : 1^{ère} observation d'un Faucon pèlerin sur l'église. Il semble s'y être installé durant l'hiver 2001/2002, il n'est plus contacté au printemps.

Année 2003

Hiver 2002/2003 : Pas d'information sur la présence ou non de Faucon pèlerin.

Année 2004

Hiver 2003/2004 : Simple présence d'un individu femelle en janvier et février.

1^{er} novembre 2004 : Présence d'une femelle adulte.

Année 2005

Fin juin, des indices de présence d'une nidification sont détectés sans pour autant être certains. La présence d'une grue de 70 m de haut fait craindre un échec. Mais, début juillet, 3 juvéniles volants, 2 femelles et 1 mâle, prouvent sans conteste que leur naissance a bien eu lieu sur ce site.

Année 2006

1er juin, 2 jeunes mâles volants sont nourris par la femelle adulte. Il semblerait qu'ils soient nés à l'intérieur du clocher Ouest, à 45 mètres de hauteur.

Année 2007

08 février : Des travaux de consolidation de l'église ont lieu à l'intérieur de la tour, quelques mètres en-dessous de l'emplacement du nid des faucons. Aucun oiseau n'est visible. Renseignements pris, les travaux ont commencé le 6 février et vont durer 3 semaines minimum. Ils étaient programmés depuis juin 2006 et devaient être effectués en septembre 2006.

07 mars : Après une longue discussion avec la mairie, les travaux sont suspendus jusqu'en juillet, sauf si menace sécuritaire.

25 mai : Un juvénile est observé volant.

Année 2008

20 mai : 3 jeunes sont volants. 1 mâle et 2 femelles.

Année 2009

22 mai : 3 jeunes sont volants. 2 mâles et 1 femelle.



Année 2019

Début mai, alors que des travaux sont toujours en cours, une jeune femelle immature de seconde année, plutôt chétive, est observée, seule en poste sur la tour Est. Le site semble avoir été délaissé par le couple. Le statut de reproduction est inconnu.

Année 2020

Un jeune s'envole du site autour de la mi-juin. Malheureusement il sera retrouvé mort sur une terrasse de 2ème étage, ayant possiblement percuté une vitre.

Année 2021

La femelle adulte est très fortement mouchetée suggérant un changement dans la composition du couple. Une antenne de téléphonie a été récemment installée sur la tour Ouest. Problème : il s'agit de la tour où niche régulièrement le couple. Malgré cela, 3 poussins, 2 femelles et 1 mâle, âgés de 35 à 40 jours apparaissent régulièrement derrière un balcon de la tour Est, face Est. La nouvelle aire est là, à 37 mètres de hauteur... Au vu la date tardive, le 12 juin, il est possible qu'il s'agisse d'une ponte de remplacement.

Année 2022

26 mai : Couple présent mais pas de jeune.

03 juillet : Couple toujours présent mais la femelle est blessée à l'œil droit. Echec de nidification acté.

Chronologie de la nidification des Faucons pèlerins sur l'église Saint Jacques :

Nombre de jeunes à l'envol depuis la première nidification avérée en 2005																		
2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total général
3	2	1	3	3	3	2	3	0	5	1	0	3	2	0	1	3	0	35

Année 2023

Nouveau couple présent. Nidification en cours Tour Ouest. Le rapport détaillé de la saison 2023 sera établi en fin de saison (août-septembre).

Année 2019

Début mai, alors que des travaux sont toujours en cours, une jeune femelle immature de seconde année, plutôt chétive, est observée, seule en poste sur la tour Est. Le site semble avoir été délaissé par le couple. Le statut de reproduction est inconnu.

Année 2020

Un jeune s'envole du site autour de la mi-juin. Malheureusement il sera retrouvé mort sur une terrasse de 2ème étage, ayant possiblement percuté une vitre.

Année 2021

La femelle adulte est très fortement mouchetée suggérant un changement dans la composition du couple. Une antenne de téléphonie a été récemment installée sur la tour Ouest. Problème : il s'agit de la tour où niche régulièrement le couple. Malgré cela, 3 poussins, 2 femelles et 1 mâle, âgés de 35 à 40 jours apparaissent régulièrement derrière un balcon de la tour Est, face Est. La nouvelle aire est là, à 37 mètres de hauteur... Au vu la date tardive, le 12 juin, il est possible qu'il s'agisse d'une ponte de remplacement.

Année 2022

26 mai : Couple présent mais pas de jeune.

03 juillet : Couple toujours présent mais la femelle est blessée à l'œil droit. Echec de nidification acté.

Chronologie de la nidification des Faucons pèlerins sur l'église Saint Jacques :

Nombre de jeunes à l'envol depuis la première nidification avérée en 2005																		
2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total général
3	2	1	3	3	3	2	3	0	5	1	0	3	2	0	1	3	0	35

Année 2023

Nouveau couple présent. Nidification en cours Tour Ouest. Le rapport détaillé de la saison 2023 sera établi en fin de saison (août-septembre).